

## Calvados les pêcheurs contre l'éolien offshore

Le Figaro.fr - 17 août 2015

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2015/08/17/97002-20150817FILWWW00264-calvados-les-pecheurs-contre-l-eolien-offshore.php>

### Calvados: les pêcheurs contre l'éolien offshore

Le comité départemental des pêches du Calvados donne un avis défavorable au projet de parc éolien de Courseulles-sur-Mer (Calvados), dont l'enquête publique vient de démarrer, a-t-on appris lundi auprès des pêcheurs.

"Certaines pêches seront-elles autorisées, la pêche de nuit sera-t-elle permise? Pour l'instant rien de précis, il est donc impossible aux pêcheurs du Calvados de se positionner favorablement", annonce le comité dans un avis dont il a envoyé copie à la presse.

"J'ai déposé cet avis défavorable lorsque le commissaire enquêteur est venu le 11 à Port-en-Bessin (Calvados)", a précisé Paul François, le président du comité.

Les pêcheurs voudraient en outre savoir quelles seront les interdictions de pêche pendant la construction et quelles sont les "compensations", voire les "indemnités" prévues.

Ils déplorent en outre que n'ait "jamais eu lieu" une réunion avec les différents promoteurs de projets industriels en baie de Seine (extractions de granulats ou de boues du port de Rouen aussi bien que parc éolien), comme ils l'avaient demandé, selon le communiqué. L'enquête publique sur ce projet de 75 éoliennes à plus de 10 km des côtes normandes se tient du 10 août au 10 octobre.

En 2013, la présidente de la Commission particulière du débat public du projet bas-normand (CPDP), Claude Brévan, avait indiqué que les pêcheurs s'inquiétaient du nombre croissant d'activités en mer mais qu'ils avaient toutefois été largement consultés en amont des projets.

Ce projet est l'un des quatre premiers projets d'éoliens en mer choisis par le gouvernement. Les autres se trouvent au large de Fécamp, Saint-Brieuc et Saint-Nazaire. Ils doivent être mis en service d'ici à 2020.